

PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 AVRIL 2024 A 20h

Nombre de membres	L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit avril à 20h00, Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice GRIMAUT, Maire. PRESENTS : Christine BERTIN, Jean BONNIN, Fabrice GRIMAUT, Christian MICHELIN, Nicolas MOUILLOT, Céline PERNOT, Alain RENARD, Christian ROSSIGNOL, Didier THEVENET ABSENTS/EXCUSES : Anthony BUATOIS, Isabelle PETIOT SECRETAIRE : Christine BERTIN
En exercice : 11	
Présents : 9	
Votants : 9	
Date de convocation : 09 avril 2024	

Aucune observation n'étant formulée sur le compte rendu de la séance du 07 mars 2024, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Urbanisme

- **Point concernant les dossiers d'urbanisme**

Permis de construire		
Demandeur	Adresse	Nature des travaux
BALL TRAP CLUB JURASSIEN		Reconstruction auvent
Déclaration préalable		
Demandeur		Nature des travaux
ROYER Claude	20 ru des chanerons	Panneaux photovoltaïques
BAILLY Anthony	61 grande rue	Piscine
AYACHI Jamel	12 chemin du Creuillis	Carport et pergola

- **Point sur l'avancement du dossier d'aménagement de la zone 1AUh et taux de taxe d'aménagement pour ce secteur**

Annonce publiée le : 12 avril 2024

Date limite de réception des offres : 13 mai 2024

- **Taxe d'aménagement sectorisée de la zone 1AUh et 2AUh**

Compte-tenu des investissements à venir par la commune sur ce secteur en aménagement de voirie et en réseaux, le Conseil Municipal décide d'instaurer un taux de taxe d'aménagement pour ce secteur de 5% (*délibération n°7 approuvée à l'unanimité des membres présents*)

- **Plan communal de sauvegarde en cours d'élaboration et visite de la digue**

Plan communal de sauvegarde adressé à la Préfecture le 16 avril 2024 pour avis

Il sera validé lors du prochain conseil municipal

Une visite de la digue est prévue samedi 11 mai à 9h30.

Travaux et sécurité

- **Décision concernant la cuisine du logement et la cuisine de la salle de réunion**

Le Conseil Municipal valide le devis de la société AB Menuiserie pour la cuisine du logement d'un montant de 3 731,20 € et la cuisine de la salle de réunion pour 1 823 €

- **Salle des fêtes : tarif, sinistre...**

La commune a rencontré dernièrement quelques problèmes de dégradation lors de locations de la salle des fêtes : extincteur vidé, porte abimée

A compter du 1^{er} mai 2024, il sera demandé une caution de 1 000 €. (délibération n°8 approuvée à l'unanimité des membres présents)



Par ailleurs, en cas d'intervention quelconque des services de la mairie suite à **un problème survenu lors d'une location de la salle des fêtes un forfait de 150 € sera facturé après la location afin de prendre en compte le temps de gestion administrative ou technique du sinistre** (demande de devis, réception d'une entreprise, déclaration de sinistre....)

Personnel communal

- **Rentrée scolaire 2024 : renouvellement du poste (3h par jour)**

Le poste d'adjoint technique pour 9,45h (temps annualisé) est renouvelé pour la période du 01 septembre 2024 au 31 août 2025. Fonctions du poste : assister l'enseignante de la classe des GS et CP durant l'accueil des enfants et jusqu'à la pose méridienne. (délibération n°9 approuvée à l'unanimité des membres présents)

- **Changement des horaires du secrétariat de mairie**

A compter du 20 mai 2024, le secrétariat de mairie sera ouvert :

MARDI de 10h à 19h
JEUDI de 14h à 19h (au lieu du vendredi)



Commissions, Syndicats, et communauté de communes

- **Compte-rendu des commissions et des syndicats**

Le Conseil Municipal a pris connaissance des différents comptes rendus.

L'entretien des fossés sera effectué le 24 avril prochain.

La réfection du pont de la Rondaine est prévue en 2026.

Questions et informations diverses

- **Cartes jeunes, participation et bon cadeau**

Le Conseil Municipal renouvelle la gratuité de la carte avantages jeunes pour l'année 2023-2024. La participation de 50€ pour une activité sportive ou un voyage scolaire est maintenue et un bon d'achat de 30 € sera offert aux élèves qui quittent le CM2. Le document correspondant sera distribué dans les boîtes aux lettres. (délibération n°10 approuvée à l'unanimité des membres présents)

- **Elections du 09 juin** : l'organisation du bureau de vote a été établie
- **Demande commerce ambulant** : le Conseil Municipal accepte une demande d'emplacement d'un commerce ambulant « Gone truck » le jeudi soir sur la place de la mairie
- Le Conseil Municipal a confié à l'ONF la réalisation d'un dossier de subvention pour la plantation de la parcelle 12 en chêne sessile (délibération n°11 approuvée à l'unanimité des membres présents) L'assistance de l'ONF coûtera 2 160 € TTC à la commune.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des informations suivantes :

- Dates des concours du Ball Trap de Desnes pour 2024
- **Jeudi de pays à Desnes : jeudi 20 juin**
- **Rallye Pékin-Paris** : des véhicules anciens traverseront la commune le 22 juin
- **Cérémonie du 8 mai** : 11h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal : 06 juin 2024 à 20h00 (sous réserve)

Le Maire,
Fabrice GRIMAUT

LISTE DES DELIBERATIONS

7	Taxe d'aménagement sectorisée
8	Caution de la salle des fêtes et frais de dossier
9	Renouvellement d'un poste d'agent technique
10	Carte avantages jeunes, participation à une activité et bon d'achat
11	Subvention ONF pour plantation de la parcelle 12